



COMITE DIRECTEUR DU CODERS 64

4 novembre 2022

Présents :

BOUCHET Jean-Noël, CRUZALEBES Jean-Michel, DUBOSCQ Bruno, DUHART Josette, GHYS Daniel, HAGET Jean-Claude, LARREGLE François, LESNE Pierre, MAZERES Paul, MOLINA-LIRA Odile.

Ordre du jour :

- **La journée du 19 mai annulée**
- **Le nouveau site fédéral et ses incidences au CODERS et pour les clubs**
- **La formation**
- **L'avenir des "séjours formation continue" : proposition de méthode**
- **Le budget : les coûts des différents stages (en local, externalisés)**
- **Appel à candidature pour un poste de secrétaire CODERS**
- **Le CODERS et la parité ? (cf les futures élections 2024)**
- **La communication du CODERS vers les licenciés du 64 ?**
- **Le programme de la prochaine AG du 7 décembre 2022**
- **Questions diverses**

Attention : 10 présents seulement, il y aura des décisions à prendre qui s'imposeront aux clubs, même si leur président ou leur représentant au CD sont absents

1. La formation (Jean-Claude Haget)

C'est un axe majeur pour la Fédé. Il faut envisager le renouvellement des instructeurs

Bilan rapide :

- En négatif : L'an dernier 3 nouveaux animateurs randonnées cette année encore aucun à ce jour. La situation doit conduire à relancer encore et encore nos adhérents sur le sujet.
Le stage AS avec 8 inscrits à ce jour peut être programmé.
Les stages sur d'autres régions ont un coût important.
- En positif :
Les animateurs ont été dans l'ensemble satisfaits de la formation continue Rando montagne et MN.

Tableau prévisionnel des stages (+ recyclage PSC1)

- M1 Pignada – dates :
- AS : le contingent de Gironde pourrait se joindre à nous – date non encore définie
- M2 MN : du 24/04 au 28/04 à Anglet
3 candidats seulement.
- M2 Rando : il faut trouver des candidats !
Pour MN comme pour Rando, il manque de candidats. Les clubs doivent se mobiliser pour trouver de nouveaux candidats. Mais aussi ne pas envoyer de candidats qui n'auraient pas de

bases suffisantes pour être sûr que le stage sera validé (Rando = 700m minimum – anciennement 600m)

- SMS : stage maintenu en Gironde
- Marche aquatique : stage en Gironde
- Activ'mémoire : on devrait pouvoir ouvrir le stage à Anglet avec Laura
- Raquettes à neige : du 23/01 au 27/01 à Saint Lary,
- Appel à candidature pour un poste de secrétaire CODERS

2. Le nouveau site fédéral et ses incidences au CODERS et pour les clubs

(Daniel Ghys)

Le site informatique fédéral est ancien, le contrat est maintenu jusqu'à août 2023. Télémat est au bord de la faillite et ne fait plus les modifications demandées.

La FFRS n'a pas une taille suffisante pour créer un système en interne.

Le cahier des charges a été établi. Une partie du marché a été attribuée à 2 fournisseurs différents (phase 1A + 1B et phase 2)

Le but est de gagner en temps et en efficacité.

FFRS360 sera offert aux CORERS, CODERS et clubs : processus de licences/adhésions dématérialisé avec paiement en ligne – accès direct aux adhérents pour toute modification.

Possibilité pour le club de valider avant d'enregistrer la licence : ce point est intéressant pour l'inscription des nouveaux.

Le certificat médical pourrait ne plus être demandé.

Un seul logiciel comptable, factures émises automatiquement.

Baucoup de cas particuliers seront prévus : doublons, paiement fractionné, activités non sportives, adhésion à plusieurs clubs, dérogations liées à l'âge, plafond du nombre d'adhérents (global ou par activité), CM pour exceptions, assurance chez d'autres compagnies, ...

Difficultés attendues :

- réticence des adhérents – il faudra trouver un mode d'organisation pour éviter ça.
- Contrôle de la comptabilité par la fédération : les clubs pourront éventuellement garder leur logiciel s'il peut s'intégrer au logiciel de la FFRS.
- Grille tarifaire pour les activités : chaque club doit faire remonter à Daniel Ghys le coût de chaque activité.

Prévoir une réunion des présidents et autres personnes concernées lorsqu'on en saura plus sur la validation du projet par la FFRS.

3. Le budget : les coûts des différents stages (en local, externalisés)

Subventions formation :

- FFRS : forfaitaire = 34€par jour en pension complète (nuit + déjeuner) – 17€ pour ½ pension (1 repas). Privilégier les stages en ½ pension et dans des lieux et à des dates de faible tension hôtelière.

Un stage de 35h = 4 jours ½. On pourrait débiter plus tard le 1^{er} matin et terminer dans l'après-midi pour éviter une nuit supplémentaire.

Les coûts sont très variables (quelques exemples affichés). En moyenne par personne : 75€ en ½ pension, 125 en pension complète.

Quand le stage est « cher », il pourrait y avoir une liste d'attente pour pallier aux désistements.

- Conseil Départemental : 70% du reste.

- Un tableau ci-joint

Pour la prochaine réunion : Repréciser le mode de prise en charge des frais de déplacement des stagiaires.

4. Le CODERS et la parité

Préparer les futures élections de 2024. La parité doit être mise à l'ordre des prochains comités directeurs pour que dans 2 ans le futur comité respecte cette clause de nos statuts.

5. La communication du CODERS vers les licenciés du 64

Le CODERS peut-il communiquer directement vers les adhérents des clubs ?

Cette question sera de nouveau abordée et fera l'objet d'une décision en particulier sur différents thèmes.

Les postes à pourvoir d'assistante, de trésorier adjoint mais aussi pour les futures élections, sont des domaines qui relèvent de notre structure.

6. Le programme de la prochaine AG du 7 décembre 2022

Ordre du jour : bilan moral, bilan formations et bilan financier.

Faire un récapitulatif des décisions de l'année.

Déjeuner chez Les Compagnons de Devoir à Xiberta : 20€ (Participation CODERS : 20€).

Inviter le directeur de Sport Santé Pays Basque – ½ heure d'intervention avant l'AG à 9h.

7. L'avenir des "séjours formation continue" : proposition de méthode

Bilan : essai MN très bien, rando moins bien.

Un questionnaire futur stagiaire Rando montagne pour clarifier l'objectif de ces stages et faciliter le travail des instructeurs sera joint au compte rendu.

8. Questions diverses

- Question pour le bureau : invitation des instructeurs aux réunion du CD ?
- Engagement républicain : Xutik, , Goazen et BSR n'ont pas signé. C'est indispensable pour avoir des aides, en particulier départementales.
- Matériel : Jean-Noël aura besoin de détecteurs d'avalanche pour chaque stagiaire raquettes. 6 participants, il n'y a que 5 balises, on devra en louer une 6^{ème}.

La secrétaire de séance

Le président

Odile MOLINA-LIRA

Bruno DUBOSCQ